



Chapitre 13

Le gouvernement au Canada et les différents ordres de gouvernement

Résumé

Il y a plusieurs ordres de gouvernement au Canada :

- le gouvernement fédéral;
- les gouvernements provinciaux et territoriaux;
- les administrations municipales ou locales.

Chaque gouvernement provincial ou territorial est dirigé par une assemblée législative élue, qui est responsable d'adopter les lois de sa province ou de son territoire. L'assemblée législative est formée de députés et de sénateurs.

Les responsabilités du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux ont été définies en 1867 dans l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*.

Vocabulaire utilisé

administration municipale	assemblée
Chambre des communes	collectivité
démocratie	député
Parlement	règlement
sanctionner	Sénat
sénateur	territorial



Contenu du chapitre 13

1. Objectifs visés par les activités
2. Informations à retenir
3. Activités
 - 3.1 Vocabulaire simplifié
 - 3.2 Méli-mélo
 - 3.3 Phrases à compléter
 - 3.4 Compréhension de textes
 - 3.5 Associations
 - 3.6 Cryptogramme / Message caché
 - 3.7 Mot mystère
 - 3.8 Vrai ou faux
 - 3.9 Mots croisés
 - 3.10 Choix multiples
 - 3.11 Grammaire

* Correspond aux chapitres «Le gouvernement au Canada», «Les autres ordres de gouvernement au Canada», et «Connaissez-vous vos représentants élus» dans *Regard sur le Canada*, édition 2005.

1. Objectifs visés par les activités

3.1 Vocabulaire simplifié

Compétences selon RHDC	Résultats d'apprentissage	Indicateurs de réussite
Communication orale	Parler et communiquer de façon efficace	<ul style="list-style-type: none">• Emploie dans des contextes variés un vocabulaire relatif à différents domaines• Utilise de nouveaux mots dans le cadre de discussions
Lecture de textes	Lire un texte à des fins diverses et le comprendre	<ul style="list-style-type: none">• Recourt à diverses stratégies pour comprendre le sens des mots• Applique ses connaissances de l'origine des mots et de leurs dérivés• Décompose et analyse les mots nouveaux pour en comprendre le sens

3.2 Méli-mélo

Compétences selon RHDC	Résultats d'apprentissage	Indicateurs de réussite
Lecture de textes Utilisation de documents	Lire un texte à des fins diverses et le comprendre	<ul style="list-style-type: none">• Relit l'ensemble ou des passages d'un texte pour s'assurer de bien en saisir le sens• Recourt à diverses stratégies pour comprendre le sens de mots inconnus
Rédaction	Écrire de façon à exprimer clairement ses idées	<ul style="list-style-type: none">• Replace les lettres pour former un mot

3.3 Phrases à compléter

Compétences selon RHDC	Résultats d'apprentissage	Indicateurs de réussite
Lecture de textes Utilisation de documents	Lire un texte à des fins diverses et le comprendre	<ul style="list-style-type: none">• Relit l'ensemble ou des passages d'un texte pour s'assurer de bien en saisir le sens
Rédaction	Écrire de façon à exprimer clairement ses idées	<ul style="list-style-type: none">• Transcrit des mots imprimés

3.4 Compréhension de textes

Compétences selon RHDC	Résultats d'apprentissage	Indicateurs de réussite
Lecture de textes Utilisation de documents	Lire un texte à des fins diverses et le comprendre	<ul style="list-style-type: none">• Relit l'ensemble ou des passages d'un texte pour s'assurer de bien en saisir le sens
Rédaction	Écrire de façon à exprimer clairement ses idées	<ul style="list-style-type: none">• Répond en phrases complètes à des questions de compréhension simples• Commence chaque phrase par une majuscule• Met un point à la fin de la phrase

3.5 Associations

Compétences selon RHDCC	Résultat d'apprentissage	Indicateur de réussite
Lecture de textes Utilisation de documents	Lire un texte à des fins diverses et le comprendre	<ul style="list-style-type: none">Recourt à diverses stratégies pour comprendre le sens de mots inconnus

3.6 Cryptogramme / Message caché

Compétences selon RHDCC	Résultats d'apprentissage	Indicateurs de réussite
Lecture de textes Utilisation de documents	Lire un texte à des fins diverses et le comprendre	<ul style="list-style-type: none">Relit l'ensemble ou des passages d'un texte pour s'assurer de bien en saisir le sensRecourt à diverses stratégies pour comprendre le sens de mots inconnus
Rédaction	Écrire de façon à exprimer clairement ses idées	<ul style="list-style-type: none">Écrit les lettres de l'alphabet en minuscules

3.7 Mot mystère

Compétence selon RHDCC	Résultat d'apprentissage	Indicateurs de réussite
Lecture de textes	Lire un texte à des fins diverses et le comprendre	<ul style="list-style-type: none">Lit des mots courants perçus de façon globaleRecourt à diverses stratégies pour comprendre un texte

3.8 Vrai ou faux

Compétences selon RHDCC	Résultat d'apprentissage	Indicateur de réussite
Lecture de textes Utilisation de documents	Lire un texte à des fins diverses et le comprendre	<ul style="list-style-type: none">Utilise les stratégies appropriées pour établir le sens d'un texte

3.9 Mots croisés

Compétences selon RHDCC	Résultats d'apprentissage	Indicateurs de réussite
Lecture de textes	Lire un texte à des fins diverses et le comprendre	<ul style="list-style-type: none">Lit des mots courants perçus de façon globaleRecourt à diverses stratégies pour comprendre un texte
Rédaction	Écrire de façon à exprimer clairement ses idées	<ul style="list-style-type: none">Écrit les lettres de l'alphabet en minuscules

3.10 Choix multiples

Compétences selon RHDCC	Résultat d'apprentissage	Indicateur de réussite
Lecture de textes Utilisation de documents	Lire un texte à des fins diverses et le comprendre	<ul style="list-style-type: none">Utilise les stratégies appropriées pour établir le sens d'un texte

3.11 Grammaire

Compétence selon RHDCC	Résultat d'apprentissage	Indicateur de réussite
Rédaction	Écrire de façon à exprimer clairement ses idées	<ul style="list-style-type: none">• Conjugue les verbes au futur simple du mode indicatif

2. Information à retenir

***Note à la formatrice :** Lancer une discussion en groupe tout en communiquant les renseignements qui suivent. Cette présentation est primordiale avant de passer aux activités.

- Le Canada est une démocratie et il a un système de gouvernement parlementaire.
- Le Parlement est composé de la reine (le chef d'État), de la Chambre des communes et du Sénat.
- Le gouverneur général représente la reine au Canada.

Élections

- Les élections fédérales, provinciales, territoriales et municipales se font par scrutin secret. Les règles de fonctionnement varient selon l'ordre de gouvernement.
- Le premier ministre est le chef du parti politique qui a fait élire le plus grand nombre de députés à la Chambre des communes.

Répartition des responsabilités

Ordres de gouvernement	Représentants élus	Quelques responsabilités
Gouvernement fédéral	Députés fédéraux	<ul style="list-style-type: none">• Défense nationale• Politique étrangère• Citoyenneté• Service de police
Gouvernement provincial ou territorial	Membres de l'Assemblée législative ou Membres de l'Assemblée nationale ou Députés provinciaux ou Députés à la Chambre d'assemblée	<ul style="list-style-type: none">• Éducation• Soins de santé• Autoroutes• Service de police
Administration municipale (locale)	Maire et conseillers municipaux	<ul style="list-style-type: none">• Service de police• Service d'incendie• Déneigement• Recyclage

Systeme de gouvernement parlementaire

La reine

Sa Majesté la reine Elizabeth II
représentée par le gouverneur général

La Chambre des communes

Députés élus par les électeurs

Le Sénat

Sénateurs choisis par le
premier ministre et nommés
par le gouverneur général

Les assemblées législatives

- Des assemblées législatives dirigent chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux.
- Elles sont responsables d'adopter les lois de leur province ou de leur territoire.
- Selon la province ou le territoire, les personnes élues à une assemblée législative se nomment comme suit :
 - membres de l'Assemblée législative;
 - membres de l'Assemblée nationale;
 - députés provinciaux;
 - députés à la Chambre d'assemblée.

Les administrations municipales

- Les administrations municipales sont dirigées par un conseil qui comprend :
 - le maire;
 - les conseillers municipaux.
- Le rôle d'un conseil municipal est d'adopter des lois, appelées règlements, concernant les affaires de sa collectivité.

3. Activités

3.1 Vocabulaire simplifié

(Ces activités peuvent se faire oralement ou par écrit dans le cahier de travail, ou à l'ordinateur.)

1. Place les syllabes dans le bon ordre pour former des mots. Quel est le lien entre les mots formés dans chaque case?

le – ment – Par

Parlement

bre – Cham – des – mu – nes – com

Chambre des communes

nat – Sé

Sénat

pu – tés – dé

députés

teurs – na – sé

sénateurs

Il s'agit de mots qui se rapportent au système de gouvernement parlementaire.

re – mai

maire

ler – con – seil

conseiller

vi – lec – col – ti – té

collectivité

Il s'agit de mots qui se rapportent à l'administration municipale.

2. Quels autres mots sont nouveaux pour toi? Trouve une définition simple de ces mots et présente-les au groupe.

3.2 Méli-mélo

Place les lettres dans le bon ordre pour former les mots manquants. Écris le paragraphe au complet dans ton cahier de travail ou tape-le à l'ordinateur.

L'(apooidtn) **adoption** des lois

Lorsque le (gmovunnreeet) **gouvernement** propose au (Plnemaet) **Parlement** d'adopter une (nllevuoe) **nouvelle** loi, celle-ci s'appelle un (peorjt) **projet** de loi. Les (dtuééps) **députés** et les (stnuréaes) **sénateurs** ont plusieurs occasions de (dtétrabe) **débattre** chaque projet de loi à la (Cmbhae) **Chambre** des communes et au (Saént) **Sénat**. Ils (vtnoet) **votent** ensuite pour ou contre ce projet de loi. Un projet de loi exige l'(arpaoipbotn) **approbation** de la (mrojtiáé) **majorité** des députés et des sénateurs. Une fois cette approbation donnée, le (gvnuueorur) **gouverneur** général sanctionne le projet de loi, qui devient alors une (ilo) **loi**.

3.3 Phrases à compléter

Complète les phrases ci-dessous à l'aide des mots ou des groupes de mots suivants.

- | | | | |
|-------------|--------------------|---------------|-----------|
| 1. députés | Sénat | communes | majorité |
| loi | gouvernement | ou contre | sénateurs |
| votent pour | gouverneur général | projet de loi | Parlement |

L'adoption des lois

- Le **gouvernement** propose au **Parlement** l'adoption d'une nouvelle loi.
 - Cette nouvelle loi se nomme un **projet de loi**.
 - Les **députés** et les **sénateurs** débattent de chaque projet de loi à la Chambre des **communes** et au **Sénat**.
 - Ensuite, les députés et les sénateurs **votent pour ou contre** ce projet de loi.
 - Pour que le projet de **loi** soit adopté, on exige la **majorité** des votes des députés et des sénateurs.
 - Une fois approuvé, le **gouverneur général** sanctionne le projet de loi qui, par la suite, devient une loi.
-
- | | | | | |
|-----------------|----------|-------------|---------|------------|
| 2. collectivité | dirigées | rôle | lois | règlements |
| administrations | maire | conseillers | conseil | élus |

Les municipalités

- Les **administrations** municipales sont habituellement **dirigées** par un **conseil** dont le **rôle** est d'adopter des **lois**, appelées **règlements**, concernant les affaires de la **collectivité**.
- Le conseil municipal est formé d'un **maire** et d'autres représentants **élus**, généralement nommés **conseillers** municipaux.

3.4 Compréhension de textes

1. Réponds aux questions suivantes en formulant des phrases complètes. Écris tes réponses dans ton cahier de travail ou tape-les à l'ordinateur.

***Note à la formatrice :** Cette activité peut se faire oralement et ensuite par écrit. Les phrases peuvent être présentées au tableau ou au rétroprojecteur.

1. Combien y a-t-il d'ordres de gouvernement au Canada? Nomme-les.
Il y a trois ordres de gouvernement au Canada :
 - le gouvernement fédéral;
 - les gouvernements provinciaux et territoriaux;
 - les administrations municipales ou locales.
2. Nomme deux responsabilités de chaque ordre de gouvernement.
Choisir parmi les responsabilités suivantes :
 - responsabilités du gouvernement fédéral : la défense nationale, la politique étrangère, la citoyenneté et le service de police;
 - responsabilités des gouvernements provinciaux et territoriaux : l'éducation, les soins de santé, les autoroutes et le service de police;
 - responsabilités des administrations municipales ou locales : le service d'incendie, le recyclage, le déneigement et le service de police.
3. Qui compose le Parlement?
Le Parlement est composé de la reine, de la Chambre des communes et du Sénat.
4. Par qui les députés sont-ils élus?
Les députés sont élus par les citoyens canadiens.
5. Quel est le rôle d'un conseil municipal?
Le rôle d'un conseil municipal est d'adopter des lois, appelées règlements, concernant les affaires de sa collectivité.
6. Comment appelle-t-on les personnes élues à une assemblée législative provinciale ou territoriale?
Les personnes élues à une assemblée législative provinciale ou territoriale sont appelées membres de l'Assemblée législative ou membres de l'Assemblée nationale.
7. De quelle façon se tiennent les élections fédérales, provinciales, territoriales et municipales?
Les élections fédérales, provinciales, territoriales et municipales se tiennent par scrutin secret.
8. Où siègent les députés fédéraux?
Les députés fédéraux siègent à la Chambre des communes, à Ottawa.

2. Connais-tu tes représentants élus?

(Les réponses pour le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux sont fournis. Une recherche doit être effectuée pour trouver les réponses aux autres questions.)

Le gouvernement fédéral

Nom du chef d'État – le gouverneur général, représentant la reine pour l'ensemble du Canada

Nom du chef du gouvernement – le premier ministre

Nom du parti au pouvoir

Nom du parti de l'opposition officielle

Nom du chef de l'opposition officielle

Nom des autres partis de l'opposition

Nom des chefs de ces autres partis

Nom de ta circonscription

Nom du représentant de ta circonscription (député)

Le gouvernement provincial (Ontario)

Nom du chef d'État – le lieutenant-gouverneur, représentant la reine dans ta province de résidence

Nom du parti provincial au pouvoir

Nom du chef du gouvernement – le premier ministre de ta province

Noms des partis de l'opposition et de leur chef, à l'échelle provinciale

Nom de ton représentant élu à l'Assemblée législative

Le gouvernement territorial

Nom du chef d'État – le commissaire de ton territoire

Nom du chef du gouvernement – le premier ministre de ton territoire

Nom de ton représentant territorial élu

L'administration municipale

Nom de ta municipalité

Nom du chef de l'administration municipale (maire ou préfet)

3.5 Associations

1. Associe chaque mot à sa définition. Transcris les mots dans ton cahier de travail ou à l'ordinateur.

***Note à la formatrice :** Pour chacune de ces deux activités, les mots peuvent être présentés sur des cartons. La formatrice donne la définition oralement en groupe et les apprenants trouvent le bon mot. Ils peuvent ensuite les transcrire dans leur cahier de travail ou à l'ordinateur.

- | | |
|--|------------------------|
| a) Réunion de personnes dans un même lieu. | c) collectivité |
| b) Une personne qui a le droit de voter à une élection. | e) Parlement |
| c) Un groupe lié par des intérêts communs. | f) démocratie |
| d) Assurent l'exécution des lois. | a) assemblée |
| e) L'assemblée ou l'ensemble des assemblées exerçant le pouvoir législatif. | h) sanctionner |
| f) Un régime politique dans lequel le peuple élit ses représentants au gouvernement. | d) règlements |
| g) Une personne choisie par le premier ministre et nommée par le gouverneur général. | b) électeur |
| h) Apporter une consécration officielle. | i) député |
| i) Représentant élu d'une circonscription qui siège à la Chambre des communes. | g) sénateur |

2. **Insère les lettres manquantes à chaque mot.**
 (Les lettres qui figurent dans l'encadré ne peuvent être utilisées qu'une seule fois.)

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

S	O	I	N	S									
		L	O	I									
D	É	B	A	T									
M	U	N	I	C	I	P	A	L					
O	T	T	A	W	A								
	D	É	P	U	T	É	S						
S	É	N	A	T	E	U	R	S					
		P	A	R	T	I							
P	A	R	L	E	M	E	N	T					
				V	I	L	L	E					
R	E	I	N	E									
			O	R	D	R	E	S					
D	É	N	E	I	G	E	M	E	N	T			
			P	A	Y	S							
			M	A	J	O	R	I	T	É			
C	O	M	M	U	N	E	S						
			I	N	C	E	N	D	I	E			
A	D	M	I	N	I	S	T	R	A	T	I	O	N
					C	H	A	M	B	R	E		
P	R	O	V	I	N	C	I	A	U	X			
							F	É	D	É	R	A	L
			A	D	O	P	T	E	R				
P	O	L	I	T	I	Q	U	E					
						D	É	F	E	N	S	E	

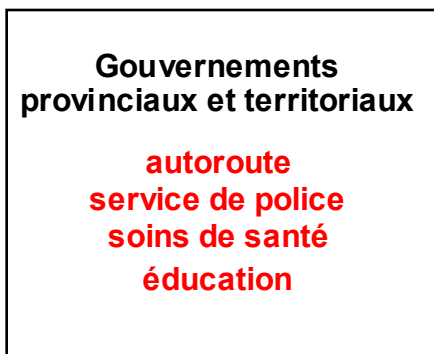
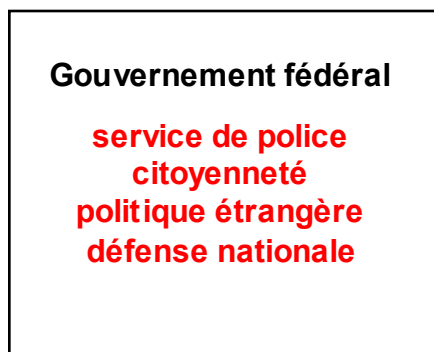
3. **Place chaque responsabilité sous le bon ordre de gouvernement.**
 (N'oublie pas que les ordres de gouvernement se partagent parfois certaines responsabilités.)

***Note à la formatrice :** Inviter les apprenants à tracer 3 carrés dans leur cahier de travail ou à l'ordinateur.

autoroute
 politique étrangère
 éducation
 service de police

citoyenneté
 service d'incendie
 défense nationale

déneigement
 recyclage
 soins de santé



3.6 Cryptogramme / Message caché

1. Remplace chaque nombre par sa lettre correspondante pour répondre à la question : *Quel est le rôle d'une assemblée législative?*

Clé du message codé

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
A	B	C	D	E	G	H	I	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V

3	7	1	14	18	5
C	H	A	Q	U	E

6	12	18	19	5	15	11	5	10	5	11	17
G	O	U	V	E	R	N	E	M	E	N	T

13	15	12	19	8	11	3	8	1	9
P	R	O	V	I	N	C	I	A	L

5	17
E	T

17	5	15	15	8	17	12	15	8	1	9
T	E	R	R	I	T	O	R	I	A	L

5	16	17
E	S	T

4	8	15	8	6	5
D	I	R	I	G	E

13	1	15
P	A	R

18	11	5
U	N	E

1	16	16	5	10	2	9	5	5
A	S	S	E	M	B	L	E	E

9	5	6	8	16	9	1	17	8	19	5
L	E	G	I	S	L	A	T	I	V	E

5	9	18	5
E	L	U	E

15	5	16	13	12	11	16	1	2	9	5
R	E	S	P	O	N	S	A	B	L	E

4
D

1	4	12	13	17	5	15
A	D	O	P	T	E	R

9	5	16
L	E	S

9	12	8	16
L	O	I	S

4	5
D	E

16	1
S	A

13	15	12	19	8	11	3	5
P	R	O	V	I	N	C	E

12	18
O	U

4	5
D	E

16	12	11
S	O	N

17	5	15	15	8	17	12	8	15	5
T	E	R	R	I	T	O	I	R	E

2. Suis les directives de 1 à 6. Les 11 mots qui restent formeront une phrase. Quelle est cette phrase?

***Note à la formatrice :** Présenter les mots sur des cartons ou au tableau. Cette activité peut se faire oralement en groupe.

1. Enlève les responsabilités du gouvernement fédéral.
2. Enlève les responsabilités des gouvernements provinciaux ou territoriaux.
3. Enlève les responsabilités des administrations municipales.
4. Enlève les membres d'un conseil municipal.
5. Enlève les différents titres de personnes élues à une assemblée provinciale.
6. Enlève les représentants élus à une assemblée fédérale.

citoyenneté	membres de l'Assemblée législative	les élections	service de police
fédérales	soins de santé	provinciales	maire
territoriales	députés provinciaux	déneigement	et
défense nationale	conseillers municipaux	municipales	éducation
se	membres de l'Assemblée nationale	service d'incendie	tiennent
députés à la Chambre d'assemblée	par	recyclage	scrutin
politique étrangère	autoroutes	secret	députés fédéraux

Phrase cachée :

Les élections fédérales, provinciales, territoriales et municipales se tiennent par scrutin secret.

3.7 Mot mystère

Trouve les mots ci-dessous dans la grille. Il restera 13 lettres qui formeront un mot. Quel est ce mot?

(Attention, les mots dans la grille n'auront pas d'accent.)

- | | | | | |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|---|----------------------------|
| A
ACTE | DEPUTES | I
INCENDIE | P
PARTI
PAYS
POLITIQUE
PREMIER
PROJET
PROVINCIAL | ROUTES |
| C
CHAMBRE
CITOYENNETÉ
COMMUNES | E
EDUCATION | L
LOI | | S
SANTE
SENAT |
| D
DÉFENSE
DÉMOCRATIE
DÉNEIGEMENT | F
FEDERAL | M
MINISTRE
MUNICIPAL | R
RECYCLAGE
REINE
RESPONSABILITES | T
TERRITORIAL |
| | G
GOUVERNEUR
GENERAL | O
ORDRES | | |

R	E	T	C	A	R	P	S	L	P	G	M	E		S	L	
E	I			E		E	A	R	O	N	I		E	C	A	
C	D	A	I	I	R	R	O	U	O	T	N	T	L	O	P	
Y	N	N	O	D	E	V	V	I	A	E	I	S	A	M	I	
C	E	L	R	D	I	E	T	R	T	L	S	Y	R	M	C	
L	C	O	E	N	R	A	C	E	I	R	T	A	E	U	I	
A	N	F	C	N	C	O	N	B			R	P	N	N	N	
G	I	I	E	U	M	N	A	L			E	E	E	E	U	
E	A	U	D	E	E	S	E	T	U	P	E	D	G	S	M	
L	R	E	D	Y	N	P	O	L	I	T	I	Q	U	E		
M				O	O	T	E	R	R	I	T	O	R	I	A	L
		T	P	C	H	A	M	B	R	E	I	M	E	R	P	
E	I	S	R	O	U	T	E	S	T	E	J	O	R	P	N	
C	E	T	A	N	E	S		T	E	T	N	A	S			
R	D	E	N	E	I	G	E	M	E	N	T		A			I
	R			D	E	F	E	N	S	E	I	T	R	A	P	E

Mot mystère : **parlementaire**

3.8 Vrai ou faux

Dresse un tableau de trois colonnes dans ton cahier de travail ou à l'ordinateur. Voici les titres des trois colonnes : Énoncés, Vrai, Faux. Écris ou tape les énoncés suivants et indique s'ils sont vrais ou faux.

Énoncés	Vrai	Faux
Il existe quatre ordres de gouvernement au Canada.		X
Le Canada est une démocratie dotée d'un système de gouvernement parlementaire.	X	
Le gouverneur général représente le premier ministre.		X
Les membres du Sénat sont appelés des députés.		X
Le Parlement est composé de la reine, de la Chambre des communes et du Sénat.	X	
Chaque gouvernement provincial et territorial est dirigé par une assemblée législative élue.	X	
Les députés siègent à la Chambre des communes.	X	
Les administrations municipales s'occupent de l'éducation.		X
Les élections fédérales, provinciales, territoriales et municipales se tiennent par scrutin secret.	X	
Les membres du Sénat s'appellent les sénateurs.	X	

3.9 Mots croisés

Complète la grille à l'aide des indices fournis à la page suivante.
(Attention, les mots dans la grille n'auront pas d'accent.)

1
C
O
L
L
E

2
S
E
N
A
T
E
U
R
S

3
E
L
E
C
T
E
U
R
S

4
L
O

5
S
A

6
S
E
N
A
T

7
U
N
I

8
C
H
A
M
B
R
E
S

9
A
D
M
I
N
I
S
T
R
A
T
I
O
N

10
D
E
M
O
C
R
A
T
I
E

11
I
L
I

12
D
E
M
O
C
R
A
T
I
E

13
S
E
M
B
L
E

14
M
A
I
R
E

15
P
A
R
L
E
M
E
N
T

16
T
E
R
R
I
T
O
R
I
A
L

17
R
E
G
L
E
M
E
N
T
S

VERTICALEM ENT

1. Les administrations municipales sont dirigées par un conseil qui s'occupe des affaires de la **collectivité**.
2. Les **sénateurs** sont choisis par le premier ministre et nommés par le gouverneur général.
4. Les députés et les sénateurs votent pour ou contre un projet de **loi**.
5. Le gouverneur général doit **sanctionner** un projet de loi pour qu'il devienne une loi.
7. Les élections fédérales, provinciales, territoriales et **municipales** se tiennent par scrutin secret.
8. Les députés siègent à la **Chambre des communes**.
10. Le premier ministre est le chef du parti politique qui a fait élire le plus grand nombre de **députés** à la Chambre des communes.
11. Les Canadiens doivent **élire** leurs représentants par scrutin secret.
13. Chaque **assemblée** législative adopte les lois de sa province ou de son territoire.

HORIZONTALLEM ENT

3. Les députés à la Chambre des communes sont élus par les **électeurs**.
6. Les membres du **Sénat** sont appelés des sénateurs.
9. Les ordres de gouvernement sont les suivants : gouvernement fédéral, gouvernement provincial et territorial, et **administration** municipale.
12. Le Canada est une **démocratie** dotée d'un système de gouvernement parlementaire.
14. Le conseil municipal est formé d'un **maire** et d'autres représentants élus.
15. Le **Parlement** est composé de la reine, de la Chambre des communes et du Sénat.
16. Chaque gouvernement provincial et **territorial** est dirigé par une assemblée législative élue.
17. Les administrations municipales sont dirigées par un conseil qui adopte des lois appelées **règlements**.

3.10 Choix multiples

Encerle la lettre qui correspond à la bonne réponse.

***Note à la formatrice :** Cette activité peut se faire oralement. Vous pouvez aussi varier l'activité de deux façons :

- en posant la question oralement et en affichant les choix au tableau ou sur des cartons;
- en affichant une question à la fois au tableau et en donnant les choix oralement.

1. Les ordres de gouvernement sont :
 - a) **fédéral, provincial et territorial, et municipal**
 - b) fédéral et provincial
 - c) provincial et municipal

2. Le Parlement est composé de la reine, de la Chambre des communes et :
 - a) du premier ministre
 - b) du gouverneur général
 - c) **du Sénat**

3. Les sénateurs sont choisis par le premier ministre et nommés par :
 - a) un membre de l'Assemblée législative
 - b) **le gouverneur général**
 - c) la reine

4. Qui vote l'adoption des projets de loi?
 - a) les citoyens canadiens
 - b) **les sénateurs et les députés**
 - c) le premier ministre

5. Nomme une des responsabilités que se partagent les trois ordres de gouvernement :
 - a) la défense nationale
 - b) les soins de santé
 - c) **le service de police**

7. Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont dirigés par :
 - a) **une assemblée législative**
 - b) des sénateurs
 - c) la reine

8. Le conseil municipal est composé :
 - a) de députés
 - b) de membres de l'assemblée législative
 - c) **d'un maire et de conseillers**

3.11 Grammaire

Conjugué les verbes entre parenthèses au futur simple de l'indicatif.

***Note à la formatrice :** Ces deux activités peuvent se faire oralement avec les phrases et les mots écrits au tableau ou sur d'autres moyens de support. Ensuite, les apprenants peuvent transcrire les phrases ou les mots dans leur cahier de travail ou à l'ordinateur.

Le temps d'un verbe permet de situer l'action dans le temps, soit au passé, au présent ou au futur.

Le verbe est au futur quand il exprime une action qui aura lieu après le moment où l'on parle : plus tard, demain, la semaine prochaine, à l'avenir.

1. Les élections fédérales, provinciales, territoriales et municipales (se tenir) **se tiendront** par scrutin secret mais les règles (différer) **différeront** selon l'ordre de gouvernement.
2. Le gouvernement fédéral (s'occuper) **s'occupera** principalement des questions qui (toucher) **toucheront** l'ensemble du pays.
3. Les gouvernements provinciaux et territoriaux se (charger) **chargeront** de l'éducation, des soins de santé et des routes.
4. Ils (partager) **partageront** des responsabilités avec le gouvernement fédéral.
5. Les administrations municipales (s'occuper) **s'occuperont** du service d'incendie et du déneigement.
6. Le Parlement (être) **sera** composé de la reine, de la Chambre des communes et du Sénat.
7. Les Canadiens (élire) **éliront** des représentants, c'est-à-dire des députés qui (siéger) **siégeront** à la Chambre des communes.
8. Le premier ministre (être) **sera** le chef du parti politique qui (avoir) **aura** le plus grand nombre de députés élus à la Chambre des communes.
9. Les sénateurs et les députés (voter) **voteront** pour ou contre un projet de loi.
10. Une fois le projet de loi adopté par les députés et les sénateurs, le gouverneur général (sanctionner) **sanctionnera** le projet de loi, qui (devenir) **deviendra** alors une loi.